

3ème année, 1875

Quand, après un examen approfondi, le vieux collectionneur croit reconnaître en vous quelque connaissance en matière artistique, il ne manque jamais de vous dire, non sans un petit air, de vanité bien excusable : « Puisque vous savez apprécier: ce qui est beau, je vais vous faire voir quelque chose. »

Il entrouvre alors la chère vitrine qui renferme ses trésors, et allonge lentement, avec des craintes, des précautions, des douceurs quasi-maternelles, la main vers son précieux fouillis.

Il trouve facilement ce qu'il cherche : il en a tant de fois cherché la place, il s'est si longuement consulté sur le *jour* à choisir, sur l'entourage à lui donner.

Enfin, il murmure à votre oreille ces mots triomphants et traditionnels : « Vieux sèvres, pâte tendre'!»

Puis, l'enthousiasme le débordant, il fait ressortir à vos yeux toutes les grâces, toutes les élégances, toutes les distinctions qui caractérisent le moindre des objets qui portent la marque de cette fabrique unique au monde : la manufacture de Sèvres.

Car c'est positivement une des supériorités, les plus incontestables, une des gloires les plus incontestées de notre France, que cette poterie étincelante, que ces peintures adorables qui sont le monopole, de notre usine nationale. Certes, il nous a fallu un temps considérable, non-seulement pour arriver, à cette perfection, non-seulement pour fonder l'établissement de Sèvres, mais pour créer chez nous l'industrie de la porcelaine.

Bien que ce genre de produit fût connu en Chine depuis près de deux mille ans, ce n'est que dans le commencement du seizième siècle, vers 1518, que des négociants portugais et hollandais en importèrent quelques échantillons en Europe.

Les savants de toutes les nations se mirent immédiatement à l'œuvre pour découvrir le secret de la fabrication de cette magnifique et séduisante poterie.

Des différences énormes séparaient la porcelaine de la faïence, qu'on ne fabriquait déjà que depuis une cinquantaine d'années.

Loin d'être opaque et tendre comme cette dernière, elle était particulièrement translucide et dure; sa pâte restait imperméable, et, lorsqu'on la brisait, la surface des cassures présentait un aspect entièrement blanc et presque aussi luisant que si on y eût étendu une légère couche d'émail.

On comprendra combien furent ardentes et intéressées les recherches et les tentatives faites dans l'espoir d'obtenir les poteries réunissant tous ces caractères, quand on saura que les grands, les princes, les souverains même, mettaient la porcelaine au même rang que les métaux précieux.

Loret, le père des reporters modernes ayant à décrire, dans sa Gazette, un festin offert, en 1653, plus de cent ans après l'arrivée en Europe des premières assiettes chinoises, par le cardinal Masazarin, et voulant donner à ses lecteurs une idée de la prodigalité et du luxe qui y furent déployés, dit que le ministre

Traita deux rois, traita deux reines,
En plats d'argent, en porcelaines.

Des essais d'imitation avaient bien été tentés, en 1575, à Florence, où le grand-duc François de Médicis fit faire de nombreux travaux en vue d'obtenir des porcelaines artificielles mais, en réalité, ce ne fut que vingt ans environ après le repas historique dont parle Loret, que deux fabricants français, les sieurs Potelat et Chicaneau, établirent à Rouen et à Saint-Cloud les premières manufactures d'une poterie méritant réellement le nom de porcelaine.

Ce n'était pourtant pas encore tout à fait une porcelaine semblable à ce que la Chine nous avait envoyé : c'était ce composé de matières molles et blanches, ayant la translucidité et presque tout l'aspect extérieur de la porcelaine dure, mais ne pouvant pas supporter, sans se fendre, une température quelque peu élevée, qu'on appelle la porcelaine tendre.

On l'a dit, et nous le répétons, quoique les résultats ne pussent être aussi considérables que par la

découverte des procédés de pâte dure, il a fallu autant d'efforts pour inventer et former cette poterie, à l'aide d'éléments purement artificiels, que pour fabriquer la porcelaine de Chine, à base de produits naturels, tels que le kaolin.

Quoi qu'il en soit, les manufactures se multiplièrent pour exploiter la nouvelle industrie. Cependant, en 1710, le chimiste Bottger, à Meissen, en Saxe, parvint à découvrir à la fois les secrets orientaux et les matières premières de la véritable porcelaine. Une grande fabrique s'établit dans ce pays, fabrique d'où sortirent ces objets si fort recherchés encore aujourd'hui sous le nom de *vieux saxe*.

Malheureusement, cette découverte eut peu de conséquences au point de vue des recherches faites en France. [a nouvelle usine fut construite à peu près à la façon d'une forteresse : murailles insondables et élevées, fossés larges et profonds, pont-levis formidables; toutes les précautions furent prises par la Saxe pour que le monopole de cette fabrication lui restât exclusivement.

Les ouvriers de Meissen faisaient, avant d'être initiés, les serments les plus effroyables de garder un secret absolu sur la nature de leurs travaux. Ceux qui étaient soupçonnés de manquer à ces serments étaient punis de mort ou finissaient misérablement leur existence dans le fond des prisons allemandes.

Du reste, la Saxe n'avait pas seulement à défendre son secret, car ce n'était pas là son seul privilège; elle possédait également, garantie excellente, les uniques mines de kaolin que l'on connût. Aussi, jalouse de sa trouvaille, elle prit les précautions les plus méticuleuses pour qu'aucune parcelle de la précieuse argile ne pût sortir de ses frontières. Des peines sévères étaient prononcées contre ceux qui tenteraient d'en exporter le moindre spécimen à l'étranger. Le lieu de gisement était soigneusement surveillé, le kaolin était transporté à la fabrique dans des boîtes revêtues du sceau de l'État, et le convoi qui les accompagnait était protégé par la force armée.

Pendant ce temps-là, chez nous, on patronnait et on perfectionnait la porcelaine tendre; on donnait même, partout, à ce produit, le nom significatif de *porcelaine de France*.

En 1745, M. de Fulvy, intendant des finances, établit à Vincennes, de société avec quelques personnages très riches, un immense établissement, consacré à l'application en grand des procédés découverts à Rouen. Quand M. de Fulvy mourut, le roi Louis XV voulut racheter la part de propriété que possédait l'intendant dans l'intelligente entreprise de Vincennes.

C'était du reste une tradition dans la maison de France de protéger tout particulièrement les arts céramiques. Déjà, sous "François 1er", Bernard Palissy s'intitulait pompeusement « *ouvrier de terre et de rustiques figurines du roy.* » Plus tard, Henri IV, d'après l'historien de Thou, avait élevé «des manufactures de faïence », tant blanche que peinte, en plusieurs endroits du royaume : à Paris, à Nevers, en Saintonge, etc. »

Lorsque Louis XV s'associa à la fabrique de Vincennes, il lui accorda le titre officiel de manufacture royale. Il fit plus ; en 1766, il publia l'édit suivant, qui constituait un privilège vraiment écrasant:

« Fait Sa Majesté défenses aux entrepreneurs de peindre leurs porcelaines en d'autres couleurs qu'en bleu et blanc ou en camaïeu d'une seule couleur, et d'y employer de l'or .appliqué ou incrusté, jusqu'à ce que Sa Majesté en ait autrement ordonné; comme aussi de faire certaines statues, figures ou ornements de ronde bosse avec la pâte de porcelaine de biscuit, sans couverte ou avec couverte ».

Fernand Bourgeat.